



AGIR

— 135 800 adhérents au régime agricole dans l'Ain et le Rhône (janv. 2020)

— 2,06 millions d'euros par an pour le Fonds d'action sanitaire et sociale entre 2016 et 2020 (prestations individuelles, actions collectives et subventions)

Axes du plan 2016-2020 :

- Soutenir et accompagner les familles au quotidien
- Soutenir les actifs dans leurs évolutions professionnelles
- Accompagner l'avancée en âge
- Anticiper les changements et accompagner les difficultés
- Prendre en compte les difficultés de santé
- Coopérer pour le développement social local

MSA Ain-Rhône
Service action sanitaire et sociale
 04 74 45 99 90
 social@ain-rhone.msa.fr

PLAN D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE



Soutenir le monde agricole

La Mutualité sociale agricole Ain-Rhône a jusqu'à l'été pour écrire son plan d'action sanitaire et sociale pour la période 2021-2025. L'heure est au bilan et à la prospective, avec une accentuation du volet santé.

PAR **AGNÈS BUREAU**

Parce qu'elle est un guichet unique pour ses ressortissants (santé, retraite, famille, sécurité au travail, cotisations...), la MSA peut se permettre une approche globale et transversale. Son plan d'action sanitaire et sociale couvre toutes les phases de la vie : les enfants, les actifs, les familles, les personnes âgées fragilisées. C'est en raisonnant à partir de ces publics que la MSA a passé au crible le plan 2016-2020 et qu'elle construit son plan 2021-2025.

« Nos actions s'adressent d'abord à nos adhérents et à leur famille, tout au long de la vie ; cependant la MSA assure une mission de service public plus large, au bénéfice des territoires ruraux », insiste **Olivier de Seyssel**, président de la MSA Ain-Rhône. La promotion des MARPA, sa participation aux Maisons France Services, son offre de services sur le territoire (Présence verte, Bulle d'air, Aééla...) en sont la preuve.

LA FORCE DU GUICHET UNIQUE

Concernant le plan 2016-2020, le contrat a été rempli. Toutes les actions ont été mises en œuvre, aucun crédit prévu n'a été perdu. Ainsi, la MSA a notamment contribué au financement de 13 structures d'accueil de jeunes enfants dans les territoires ruraux ou semi-ruraux

déficitaires pour accompagner les familles agricoles dans leurs demandes de places en structures d'accueil. Elle a également favorisé les départs en vacances en fournissant des bons vacances à plus de 4 000 familles ou enfants. La MSA est présente pour apporter un soutien financier ponctuel à ses ressortissants confrontés à des accidents de la vie et/ou des aléas économiques. Plus de 1 000 demandes de secours ont ainsi été analysées par le comité restreint d'action sanitaire et sociale. Autant de bénéfices évidents pour la santé, la famille, les publics fragilisés ou les retraités.

Du fait du Covid-19 mais aussi pour mieux répondre à ses adhérents, la MSA a décidé d'investir sur des actions à plus court terme et plus simples mais pouvant mieux répondre à leurs besoins. À titre d'exemple : la distribution de paniers solidaires ou la lutte contre la désertification médicale en proposant sur les territoires ruraux des services de santé de proximité comme des bus de soins dentaires et ophtalmologiques. En dépit de la crise sanitaire qui complique les échanges avec ses délégués, la MSA souhaite s'appuyer sur cette force pour relayer ses actions et les nouveaux services qu'elle va proposer. Ainsi, la MSA travaille à être reconnue à sa juste valeur et sa juste mission : accompagner et épauler ses adhérents. ■

2016-2020

Prévenir et accompagner

Très préoccupée par les difficultés des agriculteurs et le drame des suicides, la MSA ne ménage pas ses efforts. Son directeur, son président et les administrateurs ont reçu début février deux sénateurs, Françoise Férat et Henri Cabanel, rapporteurs du groupe de travail "accompagnement des agriculteurs en situation de détresse" du Sénat, accompagnés des sénatrices et sénateur de l'Ain, Florence Blatrix-Contat,

Sylvie Goy-Chavent et Patrick Chaize. Ils ont évoqué les actions mises en place au niveau local. Les outils sont en effet multiples : numéro d'appel dédié, cellule de prévention, aides au répit, prise en charge du coût d'un remplaçant sur l'exploitation... Une réflexion est en cours pour disposer d'un réseau de sentinelles qui permettra, avec le relais des assistantes sociales, de prévenir une situation de détresse, voire un geste irréparable... ■

PISTES POUR 2021-2025

La santé, une priorité

Le plan d'action sanitaire et sociale 2021-2025 fera une part plus importante à la santé, sur le terrain. Des actions transversales impliqueront services de santé et services sociaux de la MSA. « En plus des actions de prévention sanitaires au bénéfice des jeunes de 16 ans, nous continuons les bilans et examens de santé dans les communes ainsi que l'accompagnement sur des consultations spécifiques pour des publics fragiles, notamment diabétiques », détaille **Denis Martin**, médecin chef du service médical de la MSA. De nouvelles actions innovantes vont aussi voir le jour. Un programme d'éducation à la santé primaire dit de « bobologie » permettra aux

familles de mieux gérer les petits problèmes de santé du quotidien, sans avoir besoin de recourir à un médecin. « Nous aurons un module sur la pédiatrie avec la PMI, d'autres destinés aux ados ou aux personnes âgées. » Un axe concerne la prévention des risques cardio-vasculaires qui sera développé dans les entreprises avec la Fédération française de cardiologie. Depuis décembre 2020, des dépistages de la rétinopathie diabétique ont débuté à Bourg et seront étendus à l'ensemble du territoire de la MSA avec le réseau de télémédecine e-ophtalmo, permettant ainsi aux territoires ruraux d'avoir accès à un service direct de télémédecine. ■

« Fin 2020, pour soutenir nos adhérents mis en difficulté par la crise Covid, nous avons distribué 700 paniers solidaires. Ces derniers ont été garnis avec des produits locaux issus de la vente directe. Les paniers ont été offerts aux salariés des structures fragilisées par la crise mais aussi aux salariés restés en première ligne dès le premier confinement, comme ceux de l'EHPAD Ary Geoffroy à Villereversure. »

Jean-Marc George, directeur général de la MSA.



3 QUESTIONS À

Olivier de Seyssel

PRÉSIDENT DE LA MSA AIN-RHÔNE

Alors, document politique ou opérationnel ?

A la fois l'un et l'autre. Le plan d'action sanitaire et sociale est le fruit d'un travail mené avec les élus et le personnel de la MSA. Ils en seront les ambassadeurs. Leur pouvoir sur la politique d'action sanitaire et sociale et la politique de santé au travail de la caisse est réel. Épidémie oblige, nous devons pour le moment inventer de nouvelles manières de communiquer sur ce plan avec les délégués. À titre d'exemple, les salariés ont créé une radio interne en 2020, drôle, spontanée et informative, qui diffuse tous les 15 jours une émission d'une heure. L'équivalent pour les élus MSA est en phase de se concrétiser.

Pourquoi placer la santé au cœur du plan 2021-2025 ?

On peut légitimement s'inquiéter pour les personnes âgées, dont certaines déménagent pour trouver en ville les services et les professionnels de soins qui manquent en zone rurale. La désertification médicale est un problème aigu pour les familles également. La MSA va s'engager pour des services de télémédecine dans le milieu rural.

2021, c'est aujourd'hui : êtes-vous prêt ?

Nous y mettons toute notre énergie et notre ardeur. Nous sommes cependant tributaires du calendrier national. Nous avons défendu la qualité du travail effectué sur le terrain par la MSA et par notre caisse en particulier. Mais il est clair que les moyens alloués doivent être maintenus, les services que nous assurons dans les territoires ruraux sont indispensables.

L'ambition de la MSA n'est pas seulement d'honorer les délais de versement des prestations mais également d'avoir une vraie politique d'accompagnement de terrain dans le domaine social et sanitaire avec, bientôt, un plan encore plus ambitieux pour la santé sécurité au travail.